

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR L'EAU

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID: 044-200055127-20250305-2025\_03\_02-DE

# **COMITÉ SYNDICAL**

## Séance du mercredi 5 mars 2025

\*\*\*

Délibération 2025\_03\_02

\*\*\*

## Objet: Approbation des procès-verbaux des 6 décembre 2024 et 10 janvier 2025

Le cinq mars deux mille vingt-cinq, à neuf heures et trente minutes à Vertou et en visioconférence s'est réuni le <u>comité syndical du SYLOA</u>, dûment convoqué par courrier en date du vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq, signé par le Président du SYLOA.

## Étaient présents: 13 (pour 19voix)

M.Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); M.Éric PROVOST (3 voix); MmeChristine CHEVALIER (2 voix); M.Yannick BENOIST (1 voix); M.Jean-Pierre BRU (1 voix); M.Claude CAUDAL (1 voix); M.Jean CHARRIER (1 voix); M.Thierry COIGNET (1 voix); M.Olivier DEMARTY (1 voix); M.Daniel GUILLÉ (1 voix); M.Roger GUYON (1 voix); M.Jean-Marc MÉNARD (1 voix); M.Jacques MONCORGER (1 voix).

## Absents représentés: 5 (pour 7voix)

M.Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à M.Éric PROVOST; M.Jean-Pierre BRU (1 voix) donne pouvoir à M.Jean-Sebastien GUITTON; M.Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M.Yannick BENOIST; M.Luc NORMAN (1 voix) donne pouvoir à M.Claude CAUDAL; MmeSylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à M.Thierry COIGNET

#### Absents excusés:

M.Joseph DAVID; MmeChloé GIRARDOT-MOITIÉ; M.Jean-Claude LEMASSON; M.Remy ORHON; M.Jacques ROBERT.

#### Assistaient également:

M.Laurent JOSEPH (Directeur); MmeLaurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI); MmeJulie PIERRE (Responsable du pôle SAGE); M.Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif).

<u>Secrétaire de séance</u>: Thierry COIGNET <u>Nombre de présents ou représentés</u>: 18

Quorum: 12

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Après avoir résumé brièvement les procès-verbaux des réunions des 6 décembres 2024 et 10 janvier 2025, le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

#### Après en avoir délibéré,

le comité syndical (collège commun) adopte les procès-verbaux des réunions des 6 décembres 2024 et 10 janvier 2025, annexés à cette délibération.

Fait à Vertou, le 5 mars 2025 Le Président, Jean-Sébastien GUITTON